

**AVIS DE RECRUTEMENT SUITE A L'ATTRIBUTION D'UN POSTE AU CHOIX AU TITRE DE L'ANNEE 2025
POUR LE GRADE D'ADJOINT DES CADRES HOSPITALIERS**

VU — La loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU — Loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

VU — Le courrier du 15 mai 2025 du Directeur Départementale des Alpes Maritimes de l'Agence Régionale de Santé de la région PACA qui attribue à l'EHPAD Gastaldy un poste d'adjoint des cadres hospitaliers au titre de la computation départementale ;

VU — Le courriel du 22 mai 2025 de la Directrice de l'EHPAD Gastaldy qui confirme son accord sur cette proposition de poste.

DECIDE

Article 1 : Un poste d'adjoint des cadres hospitaliers est ouvert au sein de l'EHPAD Gastaldy au titre de la computation départementale 2025 et selon la procédure de recrutement de la nomination au choix.

Article 2 : Les candidats agents hospitaliers, attachés ou non à l'établissement, peuvent présenter leur candidature sur le poste dans la mesure où ils remplissent les conditions statutaires selon les modalités suivantes :

- Déposer avant le vendredi 27 juin à 16h un dossier composé d'un curriculum-vitae, des 3 dernières évaluations professionnelles.
- Ce dossier devra être déposé auprès du secrétariat de direction de l'établissement soit par courrier à envoyer à l'adresse suivante :

EHPAD Gastaldy 862 route du Sanatorium 06500 GORBIO

à l'attention de Mme DRIOUICH Nadia, Directrice de l'établissement

soit par courriel à l'adresse suivante : secretariat.direction@ehpad-gastaldy.fr

Article 3: L'équipe de direction de l'établissement examinera les candidatures avant de rendre un avis.

Mme. Nadia DRIOUICH

Directrice

